

# Ce que vous devez savoir

## concernant la collecte des *ordures ménagères*

### *On change l'heure!?!*

Sachez que l'entrepreneur n'est **pas tenu de respecter une heure fixe** pour la cueillette dans un quartier précis. Ainsi, une semaine, la collecte de vos ordures peut s'effectuer le matin, tandis que la semaine suivante, elle peut avoir lieu l'après-midi.

### *Pas dans la rue s.v.p.!*

Déposez votre poubelle à **au moins un mètre de la rue**, ce qui limite le nombre d'incidents (bris de vos contenants ou de la machinerie, épandage de déchets, etc.) à survenir avec les véhicules d'entretien ou de déneigement.

### *Juste après 20 heures*

Vous devez déposer votre poubelle après 20 h, la veille de la collecte et la recueillir dans les 8 heures qui suivent la cueillette, évitant ainsi que des contenants à déchets traînent inutilement le long des rues.

???

Service des travaux publics  
Garage municipal  
111, rue des Entreprises - Parc industriel

**450 478-5113**

*Des contenants non conformes*



### *Aux ordures ou pas?*

Les éboueurs recueillent:

- les déchets domestiques
- les meubles
- télévisions et appareils électroniques
- les toiles de piscine et les tapis s'ils sont coupés et roulés
- matelas et sommier
- toilette, bain, lavabo, porte de douche

Les rebuts suivants

font l'objet de **collectes particulières**:

- électroménagers
- matériaux secs
- branches
- matières recyclables
- feuilles d'automne
- déchets domestiques dangereux

Pour toutes informations,  
**consultez le Plani-Vert.**

### *Attention aux contenants non conformes !*

Les contenants à déchets non conformes (poubelles artisanales ou non commerciales, barils avec ou sans poignée) ne sont pas ramassés par les éboueurs. Ces contenants sont une source fréquente de blessure pour les employés qui les manipulent et ne correspondent pas aux normes de santé et sécurité au travail.

Voici les normes à retenir pour vos contenants à déchets:

1. un sac non retournable de polythène, noué ou attaché est toujours accepté.
2. une poubelle étanche en métal ou plastique n'excédant pas 130 litres est toujours acceptée si elle est munie de poignées ou d'anses.
3. une poubelle qui dépasse 130 litres ne peut être ramassée manuellement considérant son poids trop élevé. Elle doit donc être conçue pour être levée mécaniquement, ce qui n'est pas toujours le cas. À titre d'exemple, les poubelles Rubbermaid sur roues ont une contenance de 240 litres, mais ne peuvent être levées mécaniquement. Une poubelle identique au bac de récupération fourni par la Ville est un exemple parfait du contenant pouvant être ramassé mécaniquement.